BAUD



Re mot du maire

L'année 2007 qui vient de se terminer nous aura permis de voir l'aboutissement de nombreux projets.

Cette année 2007 nous aura également permis de réaliser un recensement complémentaire et de faire le constat officiel de l'augmentation de notre population. La nouvelle population légale passe de 4932 habitants à 5757 habitants, nombre qui devrait encore augmenter prochainement, au vu de la population fictive recensée dans les logements en construction.

Cette augmentation constatée va nous permettre d'encaisser une somme non négligeable au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) versée par l'Etat.

Cette augmentation est bien sûr liée au rythme de la construction d'habitations qui croît à BAUD depuis plusieurs années :

Après 105 permis de construire en 2005 dont 52 maisons, en 2006, c'est 95 permis qui ont été délivrés pour 48 maisons individuelles et 4 ensembles immobiliers pour 88 logements.

En 2007, nous avons enregistré un petit ralentissement avec 74 permis dont 34 maisons individuelles pour 37 logements.

Plusieurs collectifs sont en cours de construction, de même que plusieurs significative de notre population.

De gros chantiers, entrepris depuis longtemps pour certains, ont abouti en 2007 ou sont en voie d'achève-

- les travaux de restauration de l'église paroissiale, touchent à leur fin : la stabilité de l'édifice aura été assurée, la restauration de la charpente et la réfection de la toiture de la chapelle de La Clarté réalisées. Il restera les travaux d'électricité à l'intérieur afin de sécuriser l'édifice.
- de nouveaux vestiaires ont été mis à la disposition de nos sportifs au Scaouët (6 vestiaires avec accès direct aux terrains de football - 4 vestiaires et plusieurs locaux de rangement du matériel au niveau des salles de sports avec accès direct à la salle bleue)
- les salles des restaurants scolaires des écoles du Centre et du Gourandel ont été "relookées" et insonorisées. Le mobilier a également été changé.
- 11 logements sociaux ont été construits dans le quartier de la Villeneuve et mis à la disposition des locataires l'été dernier.
- un collège neuf, réalisé par le département a été mis à la disposition des 400 élèves, à la rentrée de septembre dernier.

- la mise en service de la Maison du développement économique permet à la population du Pays de BAUD de disposer de services de proximité, dans les domaines de l'économie, de la recherche d'emploi, de l'assainissement non collectif, des services aux personnes âgées.

Cette année 2008, qui est déjà bien avancée sera celle d'échéances importantes pour notre vie démocrati-

En effet, après les élections présidentielles et législatives de 2007, de nouvelles échéances nous attendent au mois de Mars prochain : les élections municipales et cantonales.

Comme je l'ai fait l'an passé, je souhaite que notre population baldivienne participe massivement à ces consultations importantes pour notre démocratie locale.

C'est en souhaitant une bonne année, une bonne santé, beaucoup de réussite et de satisfaction à toutes les Baldiviennes et à tous les Baldiviens que je mettrai un point final à cette première page de notre bulletin.

« Bléad mad a hiet mad de rah en dud »

Votre Maire.



Les services de la mairie

► Accueil

Maguy LE BARBER Chantal BOUILLARD 02 97 51 02 29 accueil@mairie-baud.fr m.lebarber@mairie-baud.fr c.bouillard@mairie-baud.fr

► Directeur général des services

Hugues LE CALLOCH 02 97 51 19 83 h.lecalloch@mairie-baud.fr

▶ Urbanisme

Alain LE PRIOL 02 97 51 19 82 a.lepriol@mairie-baud.fr

► Service du personnel

Anne-Marie GHIRARDINI 02 97 51 19 86 am.ghirardini@mairie-baud.fr

► Services techniques

16, route de Locminé 56150 BAUD Paul GILBERT 02 97 39 03 20 services-techniques@mairie-baud.fr

► Complexe sportif

02 97 39 08 98

► Finances et comptabilité

Catherine LE TROEDEC 02 97 51 19 87 c.letroedec@mairie-baud.fr

► Police municipale

Thierry LE FLOCH 02 97 51 19 80 t.lefloch@mairie-baud.fr Alain LE PRIOL 02 97 51 19 82 a.lepriol@mairie-baud.fr

► C.C.A.S.

Pauline LE TOUMELIN 02 97 08 01 46 p.letoumelin@mairie-baud.fr

► Relais Assistante Maternelle

Marlène CRUNELLE 02 97 51 02 19 ram@mairie-baud.fr

► Service jeunesse et centre de loisirs

Philippe CARUSSI Anne GUEGANNO 02 97 08 05 30 service.jeunesse@mairie-baud.fr centredeloisirs@mairie-baud.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi et 9h00 à 12h00 le samedi



Un panneau d'information a été installé près de l'église fin décembre



Mairie de BAUD Place Mathurin Martin 56150 BAUD

Directeur de la publication Jean Paul Bertho

Crédits photos Mairie de Baud Nathalie Dabet

Maquette et réalisation

Impression:

Site internet www.mairie-baud.fr

	V œux	
		P. 4
ш	• Travaux	
	riavaax	P. 5 à 7
		P. Ja I
	▶ Social	
		P. 8
	▶ Environnement	
	, 2111110111101110111	P. 9
		P. 3
	▶ Permanences	
		P. 10
	▶ Infos Communauté	
	, mos communació	P. 11
		Pi II
	▶ Enfance jeunesse	
		P. 12 à 13
	Culture	
	, canare	P. 14 à 15
		F. 14 a 13
	▶ Associations	
		P. 16 à 17
	Infos	
		P. 18 à 22
		TI TO A ZZ
	▶ Etat-civil	
		P. 23
	Calendrier des fêtes	
	- Calonarior aco retes	

P. 24

Vœux

Le vendredi 4 janvier, la municipalité a présenté ses vœux aux responsables d'associations et acteurs économiques.

Lors de son allocution Monsieur le Maire évoque l'augmentation de la population constatée lors du recensecomplémentaire réalisé en 2007, et les différents travaux effectués au cours de l'année 2007 (église, restaurant scolaire, voirie, jeux pour enfants, nouveaux vestiaires du Scaouët...).



L'activité économique et commerciale est toujours soutenue sur nos différentes zones et des nouveaux projets sont en

Le projet de la nouvelle maison de retraite prend forme et a été confié à un cabinet d'architecture.

Monsieur le Maire a terminé en félicitant et remerciant tous les bénévoles et responsables qui œuvrent au sein de nos associations, les sportifs qui portent haut nos couleurs locales, nos sapeurs pompiers volontaires. La soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié.

Vœux au personnel communal

Le vendredi 11 janvier la municipalité et le personnel communal se sont réunis autour d'un buffet à la salle des fêtes du

Le directeur général des services, Hugues Le Calloch a évoqué les mouvements de personnel de l'année 2007.



Le plus significatif concerne le CCAS avec le départ de 27 aides ménagères qui ont rejoint le CIAS en juillet ainsi que Martine Camlann et Christophe Annic pour la partie administrative. Seules Ghislaine Le Ny (portage des repas à domicile) et Pauline Le Toumelin (gestion) restent en mairie pour le CCAS.

Le centre aéré du mercredi est encadré par Cathy Guillome, Véronique Cadoret, Isabelle Guéguan, Chrystelle Sergues et Margot Balech.

Le centre aéré des vacances scolaires est sous la direction d'Anne Guéganno depuis 2001.

Toujours dans le domaine de la petite enfance, Isabelle Le Gallic assure des animations au Relais assistantes maternelles dans le cadre des ateliers mis en place par Marlène Crunelle.

Dans les écoles plusieurs personnes ont été recrutées pour intervenir en qualité d'ATSEM :

- Lucie Brosset et Valérie Rousseau à l'école maternelle du Centre ;
- Nolwenn Bernard en classe bilingue à la maternelle du Gourandel.

Plusieurs personnes ont été embauchées ponctuellement en remplacement ou en renfort des femmes de service.

Dans le secteur culturel, Valérie Cail ayant sollicité un passage à mi-temps, Yolande Brolon s'occupe désormais du secteur audio, Marie-Noëlle Rémicourt l'ayant remplacée au Cartopole. Maël Daniel a été recruté pour une mission de catalogage et d'indexation des cartes postales.

Concernant les services techniques, plusieurs contrats d'apprentissage ont pris fin ainsi que l'emploi aidé.

recrutement d'une nouvelle

gardienne au Scaouët doit se concrétiser dans les prochaines semaines.

Une médaille d'argent récompensant vingt années de service a été remise à Michel Le Haziff. Des cadeaux ont été offerts à Noëllie Le Métayer et Claudine Le Gallo pour leur départ en

La soirée s'est prolongée autour d'un buffet et la galette des rois.



Michel LE HAZIFF

1^{er} juillet 1985 : agent de service 1^{er} avril 1987 : agent de salubrité

1^{er} avril 1994 : agent de salubrité qualifié 1^{er} juin 2001 : agent de salubrité principal 1^{er} juin 2004 : agent de salubrité en chef 1^{er} avril 2007 : agent de maîtrise

Prend la responsabilité du service espaces verts en 2003 suite au départ à la retraite de Roger Bellec.

Claudine LE GALLO

1er juin 1987 : agent de service CCAS et mairie, puis uniquement mairie en 1992 (école).

septembre 1992 : ATSEM 2ème classe 1^{er} juillet 2003 : ATSEM 1ère classe. Service école, garderie et cantine : en retraite depuis le 4 juillet 2007.

Noëllie LE METAYER

Entrée agent de service le 9 octobre 1978, titularisée agent entretien le 1er juin 2005. Service école, garderie et cantine : en retraite depuis le 31 décembre 2007.

Vœux aux nouveaux arrivants

le 25 janvier, le maire et son conseil municipal ont accueilli à la salle des fêtes du Scaouët les nouveaux arrivants dans notre commune.

A cette occasion une plaquette d'informations a été remise à chacun.

Cette soirée a permis de lier connaissance autour d'un apéritif.



Travaux

Eclairage public

La très forte augmentation de la construction et donc de la population dans notre ville nous contraignent à étendre sans cesse notre réseau d'éclairage public. Si dans les lotissements et les voies nouvelles cet équipement est prévu et réalisé par les promoteurs, il n'en est pas de même pour les extensions et les compléments au coup par coup.

Nous ne pouvons pas toujours répondre immédiatement et toujours favora-

blement aux nombreuses demandes qui nous sont adressées mais elles sont toujours examinées avec attention. L'aspect financier est bien entendu à prendre en considération (nous avons autour de 1000 lampes en fonctionnement) et des difficultés techniques ne permettent pas toujours de donner satisfaction. Néanmoins, nous nous efforçons, dans la mesure du possible et dès lors que la demande est justifiée (elles ne le sont pas toujours) de

faire en sorte que la sécurité des usagers soit assurée. Car c'est bien de cela qu'il s'agit et non d'un confort personnel.

La maintenance du parc est assurée régulièrement, mais compte tenu du nombre de foyers en service, tous les jours certaines lampes nous lâchent et il nous est impossible de les réparer au coup par coup. Cela implique d'attendre le passage suivant pour être dépanné.

Eglise - chapelle de la Clarté

Depuis plusieurs années déjà, cet édifice est en cours de restauration. Les travaux touchent à leurs fins et seront réceptionnés le 15 février prochain si les conditions météorologiques ne nous compliquent pas trop la tâche. Ouf, cela a été long!

Mais nous n'en avons pas encore terminé pour autant car il reste encore de l'ouvrage avant de rendre l'église dans son intégralité à sa destination. En effet, l'installation électrique est vétuste et ne répond plus aux normes de sécurité actuelles.

Elle va devoir faire l'objet d'une reconstruction complète. L'architecte en charge des travaux a pour mission, associé à un bureau d'études spécialisé, de faire l'étude et de lancer les appels d'offres pour cette réhabilitation qui va être réalisée dans les semaines à venir.

Il nous tarde de retrouver l'édifice dans l'espace et la configuration d'avant les travaux, cela ne saurait tarder

Rappelons que les entreprises qui ont participé à cette restauration sont :

- pour le gros œuvre : les Ets LEFE-VRE de Pordic (22)
- pour la charpente : la Sté PER-RAULT de St-Laurent de la Plaine (49)
- pour la couverture : la Sté HERIAU de Cornillé (35)

Nous tenons à les remercier ici pour



la qualité de l'ouvrage réalisé, ceci sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Monsieur Léo GOAS STRAAJER de Pluvigner que nous associons à nos compliments pour son implication, son assiduité à suivre le chantier et sa volonté de reconstruire à l'identique tous les éléments de cet ouvrage pour lui redonner l'aspect originel, dans l'esprit et le respect des premiers bâtisseurs.

Dieu merci, (on peut aussi l'associer !) la conscience professionnelle existe encore et l'amour du travail bien fait par des compagnons très qualifiés mérite aussi notre respect.

Le marché hebdomadaire du samedi s'étoffant de plus en plus nous a amené à faire installer à proximité des toilettes publiques un coffret de prises de courant destinées à l'alimentation électrique des appareils professionnels des commerçants non sédentaires. Ceci dans un souci de sécurité vis à vis des usagers, tant sur le plan électrique proprement dit que sur le plan sanitaire. Nous espérons que cet équipement sera reconnu et respecté pour la plus grande satisfaction des utilisateurs.

Les hauts de Kervaise



Nouveau lotissement de 20 lots « les hauts de Kervaise »

Les travaux de viabilisation de la 1 ere phase du lotissement prennent forme et se dessinent dans le paysage. Quelques lots sont disponibles à $50 \in \text{le m}^2$.





Travaux

Les services techniques

Quelques exemples de travaux effectués par nos services...



Une partie de l'équipe





Mise en place du faux plafond au restaurant scolaire du Gourandel





Travaux de peinture dans les bureaux de la mairie



A la station d'épuration - dépannage du traitement des boues



Aménagement de la Coulée verte

Banque alimentaire

La collecte nationale de la Banque alimentaire, avec 3 tonnes de denrées en deux jours, sur trois points de collecte, prouve que la générosité des Baldiviens n'est pas un vain mot.

De beaux gestes qui abondent les réserves, permettent au CCAS et aux bénévoles d'assurer toute l'année une distribution hebdomadaire aux personnes démunies.

Le 13 décembre, monsieur le maire a remercié chaleureusement, autour du pot de l'amitié, tous les acteurs de ce succès.



Repas de aînés





Le dimanche 7 Octobre, le traditionnel repas du CCAS, offert aux Baldiviens, a réuni 320 invités, à la salle des fêtes du Scaouët.

Au total, 790 invitations avaient été adressées aux personnes de 70 ans et plus, qui résident à Baud. Au cours du repas servi dans une ambiance chaleureuse, le maire, Jean Paul Bertho, ainsi que l'adjointe aux affaires sociales, Armelle Le Pallec, se sont fait un plaisir de remettre aux doyens fleurs et cadeaux :

- madame Guégan Marie, rue de la libération, née en 1914,
- monsieur Evain Joseph, rue Penerh Le Goff, né en 1914.

Par ailleurs 460 colis ont été distribués aux personnes n'ayant pas participé au repas.

Vœux au Clos des chênes

Le maire et quelques membres du conseil municipal ont fêté l'arrivée de l'année 2008 avec les résidents de la maison de retraite. Après la traditionnelle distribution de chocolats, un goûter a réuni l'ensemble des personnes présentes.



Le CCAS de Baud propose aux habitants de la commune de Baud et de Camors un portage de repas à domicile. Ces repas sont élaborés par la maison de retraite de Baud et livrés par le CCAS.

Les repas sont complets (entrée, viande, légumes, fromage et dessert)

et variés, chaque jour vous avez le choix entre deux entrées, deux viandes, trois légumes et deux desserts.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à appeler le CCAS de Baud au 02 97 08 01 46. Le CCAS est ouvert le mardi matin, le mercredi matin et le jeudi matin.

PETIT RAPPEL

Le service Aide à domicile a été transféré au Centre Intercommunal d'Action Sociale (dans les locaux de la Communauté de Communes)

C.I.A.S.

Chemin de Kermarrec 56150 BAUD 02 97 08 00 10

Environnement

Pour alléger nos poubelles, compostons!

La Communauté de Communes a distribué environ 1000 composteurs individuels en novembre 2007. D'autres composteurs peuvent encore être retirés à la Maison du développement économique.

La fabrication du compost permet de réduire le volume de sa poubelle et de produire, à partir de déchets organiques (reste de cuisine, taille de végétaux) un humus de qualité nécessaire au bon développement des plantes (que ce soient les plantes vertes ou celles du jardin et du potager).

L'humus disparait chaque année à hauteur de 2 à 3%, en se minéralisant pour apporter les éléments indispensables au développement des plantes.

En incorporant du compost à la terre,

le jardinier compense cette perte, améliore la fertilité du sol et limite de volume de déchets à traiter.

Fn tae

Le tas présente l'avantage d'être facilement manipulable, sans contrainte de volume (un compost ne fournira que 10% de son poids en humus) et moins d'entretien. Par contre il est visible de tous, à la disposition des animaux qui peuvent être attirés par les restes de cuisine et, surtout, son exposition aux intempéries, vent et soleil fait que la formation du compost est plus lente.

En bac

Le compostage en bac est généralement privilégié, sachant que pour les volumes importants, rien n'empêche d'avoir plusieurs composteurs.

Si vous choisissez de faire votre compost en bac, il est possible de réaliser le votre. Quelques planches ou rondins suffisent., l'idéal étant d'avoir un coté facilement démontable pour pouvoir accéder au compost régulièrement. Pour les moins bricoleurs, quelques palettes de transports feront l'affaire (on en trouve gratuitement chez les marchands de matériaux). C'est moins esthétique et fonctionnel, mais rapide à mettre en œuvre. Dans tous les cas, couvrez votre composteur pour protéger vos déchets du dessèchement dû au vent et au soleil, du détrempage dû aux précipitations.





Permanences

Le centre social

2 02 97 39 10 13 POUR LES PERMANENCES DES BUREAUX 6 ET 7

ORGANISME ADMINISTRATIF	SALLE	JOURS/HEURES	CONTACTS
CAF	Bureau 6	2e mardi du mois - 10h à 12h	2 02 97 25 90 31 (Pontivy)
CPAM	Bureau 7	Mardi - 9h à 11h30	2 0 820 904 149

Centre médico-psychologique	Nom du médecin	Jour	Contact
Consultation de pédopsychiatrie	Docteur LULLIEN Pédopsychiatre	Vendredi après-midi Bureau 7	CMPEA 7 rue d'Iéna 56300 PONTIVY 2 02 97 25 71 61 sur RDV uniquement
Psychologue (enfants)	Madame N. GUERRERO Psychologue	Vendredi après-midi Bureau 6	CMPEA 7 rue d'Iéna 56300 PONTIVY 202 97 25 71 61 sur RDV uniquement
CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) Adultes		Mardi toute la journée Salle A	Centre Médico-Psychologique 11 rue de Kerentrée 56150 BAUD 2 02 97 08 00 29

ASSOCIATIONS	JOURS/HEURES	Salle	Contact
Accidentés du travail (FNATH)	Dernier jeudi du mois de 9h à 10h	Salle A	FNATH 7 rue maître Esvelin - 56100 LORIENT 2 02 97 64 30 04
Services Emplois Familiaux (S.E.F.)	1° et 4° jeudi du mois de 16h à 17h30 sur RDV	Bureau 6	S.E.F. Mairie - 7 place Jollivet - 56400 PLUNERET 2 02 97 24 14 64
La Croix d'Or	3° samedi du mois de 15h à 17h	Salle A	Croix d'Or Morbihannaise Quai du Plessis 56300 PONTIVY 2 02 97 25 18 14
Les Copains d'Abord	2 ^e et 4 ^e samedi du mois à 20h30	Salle A	2 02 97 30 36 09 ou 06 83 19 76 98
AMISEP (cours de Français)	Tous les lundis et jeudis de 14h30 à 16h30	Salle A	AMISEP - 1 rue médecin Général Robic 56400 PONTIVY - 2 02 97 25 81 73 CADA - 2 02 97 25 64 12
FNACA	1 ^{er} samedi du mois de 10h à 12h	Salle A	Monsieur MAURICE Victor 3 impasse des Lilas 56150 BAUD 2 02 97 39 06 79



SERVICE SOCIAL PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales

Centre Médico-Social - Rue de Pont Augan - 56150 BAUD

2 02.97.51.11.36

OUVERTURE DES SERVICES AU PUBLIC

Lundi - Mardi après-midi - Jeudi - Vendredi matin

En cas d'absence ou de nécessité les autres jours, téléphoner au 02.97.51.11.36 ou au 02.97.43.72.00

PERMANENCES DU SERVICE SOCIAL : **2** 02.97.51.11.36

Madame K. L'HOTELLIER - assistante sociale des secteurs de BAUD ET BIEUZY-LES-EAUX

Reçoit sur rendez-vous *:

- Au centre médico-social de Baud
- A la mairie de Bieuzy-Les-Eaux
- * Possibilité de visite à domicile si impossibilité de se déplacer

Madame H. ROUET - assistante sociale des secteurs de PLUMÉLIAU – ST BARTHÉLÉMY - MELRAND

Reçoit sur rendez-vous * :

- Au centre médico-social de Baud
- › A la salle polyvalente de Pluméliau
- A la mairie de Melrand

PERMANENCES DU SERVICE DE P.M.I. : 2 02.97.51.11.36

Madame Dominique MASCORT, Puéricultrice : Sans rendez-vous, le jeudi de 9 heures 15 à 12 heures

Madame Le Docteur BOT, Médecin, Sur rendez-vous, 2 lundis après-midi par mois

Madame Roseline BRUNET, Sage-femme : Sur rendez-vous, séances de préparation à la naissance le lundi à partir de 14 h 15

Infos Communauté



Maison du Développement Économique Chemin de Kermarec BP 35 - 56150 BAUD

Tél. 02.97.39.17.09 - Fax 02.97.39.05.27

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 9h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h00

Liste de partenaires liés à l'emploi

MARDI

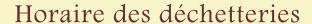
- A.N.P.E.: Tous les mardis sur rendez-vous uniquement.
- Mission Locale (16 à 25 ans): Tous les mardis sur rdv le matin, horaires libres pour l'après-midi.
- A.T.E.S. (petits travaux chez les particuliers) : Tous les mardis.
- LASER INTÉRIM * : Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois. (réinsertion d'un public en difficulté dans le monde de l'entreprise)

JEUDI

- A.T.E.S. (petits travaux chez les particuliers) : Tous les jeudis sans rdv.
- A.N.P.E. * (insertion RMI): Tous les jeudis matins sans rendez-vous.

VENDBEDI

- CONSEIL GÉNÉRAL (insertion RMI) : Tous les vendredis sans rendez-vous.
- * Pour ce partenaire, contacter le secrétariat de la Communauté de Communes pour être certain de sa présence.



	PLUMELIAU ☎ 02.97.51.98.35	MELRAND ☎ 02.97.28.80.84
Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi	9h00-12h30 et 13h30 - 17h00 Fermé 9h00-12h30 et 13h30 - 17h00 13h45 - 17h00 13h45 - 17h00 9h00-12h30 et 13h30 - 17h00	9h00-12h30 et 13h30 - 17h00 Fermé 13h45 - 17h00 Fermé Fermé 9h00-12h30 et 13h30 - 17h00

L'assainissement non collectif dans le canton de Baud

Le diagnostic à la parcelle de l'existant est terminé sur les communes Melrand et Pluméliau. Il se poursuit actuellement sur la commune de Guénin et débutera sur la commune de Bieuzy au second semestre 2008. Les communes de Saint Barthélémy et de Baud seront ensuite visitées.

Sur chacune des trois dernières communes, une réunion publique d'informations sera effectuée. Chaque propriétaire sera personnellement convié par courrier.

Toutes les installations d'assainissement individuel seront visitées afin de déterminer le niveau de fonctionnement et de conformité de chacune et l'état global du parc. Cette mission sera facturée sous la forme d'un forfait de 68 € par installation. Tous les tampons des ouvrages devront être, dans la mesure du possible, visibles. La non accessibilité des ouvrages entraîne la non conformité du système. Une visite dure en moyenne environ une heure, sa durée peut varier en fonction de la complexité des sites.

Cette opération permet dans un premier temps d'identifier les urgences et les problèmes lorsqu'ils existent afin de voir ensuite ce qu'il est possible d'améliorer sur ces systèmes défectueux en terme de pollution des eaux et de salubrité publique. Par ailleurs, les ouvrages déclarés conformes à la réglementation et en bon état de fonctionnement à l'issue de ce diagnostic donneront à leurs propriétaires la possibilité de souscrire un contrat d'entretien pour les vidanges des ouvrages de pré traitement (fosses, pré filtres, bac dégraisseur) et toutes les opérations d'entretien nécessaires avec la Communauté de communes du Pays de Baud.

Chaque visite sera suivie d'un compte rendu envoyé à chaque propriétaire accompagné du plan de masse informatisé réalisé lors de la visite.

Enfance jeunesse

Relais Assistantes Maternelles

La fin de l'année est l'occasion de faire le bilan, et celui de 2007 est positif : la fréquentation des ateliers bat son plein (vous pouvez voir les photos sur le site de la ville de Baud), les permanences sont toujours l'occasion d'informer, orienter, accompagner les assistantes maternelles et candidates, les parents et futurs parents, qui sont de plus en plus nombreux à chercher une assistante maternelle agréée pour accueillir leur enfant à venir...

Cette année a été marquée par l'augmentation de la durée de la formation obligatoire pour les assistantes maternelles agréées depuis le 1er janvier 2007 : elle est passée à 120h: 60h avant l'accueil du 1er enfant et 60h dans les deux années qui suivent...

L'année s'est terminée par un petit spectacle qui a eu lieu le jeudi 20 décembre au centre social de Baud. Une vingtaine d'assistantes maternelles et une cinquantaine d'enfants sont venus assister au spectacle de marionnettes que Marlène Crunelle et Isabelle Le Gallic (qui anime des ateliers au relais) avaient réalisé. Des chansons et un goûter ont clôturé la fête.



Merci aux petits et aux grands pour cette chouette année...

Le Relais est un lieu privilégié d'écoute. Sa fréquentation est basée sur le volontariat. Les activités proposées favorisent les échanges, le partage d'expérience, interrogent les pratiques professionnelles, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction de l'identité professionnelle.

Pour 2008, le RAM proposera des activités à l'extérieur et des temps de rencontre pour les parents et les assistantes maternelles les samedis matins sur des thèmes à définir... vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner au 02.97.51.02.19. les mardis, jeudis et vendredis.

RAM - 4 rue de Botkermarrec- Tél. 02 97 51 02 19 - Mèl : ram@mairie-baud.fr Le relais est un service public, gratuit et ouvert à tous

Centre de loisirs sans hébergement

En juillet et août derniers, le CLSH s'est déroulé dans les locaux de l'école du Gourandel.

Cette année encore, la fréquentation a été importante : 147 enfants de 3 à 6 ans et 226 enfants de 6 à 11 ans ont participé aux activités et sorties encadrées par la directrice Anne Guéganno, secondée par 25 animateurs.

Un temps fort des activités de cet été : la réalisation d'une fresque sur le mur d'enceinte de l'école du centre, fresque qui sera achevée lors des prochaines vacances de printemps.



Enfance jeunesse

Service Jeunesse

Le centre de loisirs c'est aussi le mercredi

Ouvert de 7h15 à 18h30, le centre de loisirs du mercredi fonctionne dans les locaux de l'école élémentaire du centre et accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans. Des activités manuelles sont proposées, mais aussi des jeux, des sorties à la piscine, au cinéma...



Les enfants au centre équestre de la pierre blanche à Baud

Sports Loisirs

Le slogan de cet été : On va se bouger ! Le programme établi cet été par l'équipe d'animation des Sports Loisirs, prévoyait en effet de belles surprises et de bons moments en perspective. Sortie au Paintball, à la patinoire, au karting, journée sur la côte avec sortie en kayak de mer, et même un baptême de l'air à l'aérodrome de Noyal- Pontivy.

Mais les Sports Loisirs c'est aussi toute l'année, un programme d'animation varié, ouvert aux jeunes de 11 à 16 ans et pour chaque période de vacances



Les jeunes lors de la sortie bowling pendant les vacances de noël

Service Jeunesse

le 5/7 ça continu....

Ouvert tous les mardi et vendredi de 17h00 à 19h00 (sauf pendant les vacances scolaires), le 5/7 s'adresse aux jeunes à partir de 12 ans ou scolarisés en 6°.

Situé au 4 rue de Botkermarrec, dans les locaux du Service Jeunesse, l'accès est totalement libre et sans condition d'inscription.

Les jeunes aiment s'y retrouver le soir après les cours, simplement pour discuter ou disputer une partie de baby foot.

Pour tout renseignements, vous pouvez contacter ou rencontrer l'animateur philippe CARUSSI.

Service Jeunesse

4 rue de Botkermarrec 56150 BAUD Tél. : 02 97 08 05 30 service-jeunesse@mairie-baud.fr

Les restaurants scolaires municipaux

Les conditions de prise de repas dans les cantines du Centre et du Gourandel (nombre croissant de rationnaires, bruit, mobilier obsolète) ont amené la municipalité à rénover totalement ces deux salles suivant les préconisations d'un acousticien.

En juillet dernier, les travaux ont été effectués dans le réfectoire du centre : pose d'un faux plafond avec éclairage adapté, remplacement de l'ensemble des ouvertures, pose d'un sol plastique, peinture des murs.

Pendant les vacances de la Toussaint, c'est au tour de la cantine du Gourandel de faire peau neuve : pose d'un sol plastique et d'un faux plafond, peinture des murs.

Le mobilier, quant à lui, a été remplacé dans les deux salles quelques jours avant les vacances de noël.

Cette opération dont le coût s'élève à 90 778 € intègre les interventions des agents des services techniques qui ont montré toute leur efficacité.



Les personnels de restauration et d'entretien associés aux décisions de la commission scolaire apprécient cet outil de travail désormais fonctionnel. Les élèves, quant à eux, prennent leurs repas dans de véritables restaurants scolaires.

La bibliothèque municipale

A la Bibliothèque Municipale, en fin d'année 2007

Comme chaque année en octobre, la bibliothèque municipale a participé à l'opération nationale *Lire en fête*. A cette occasion, elle s'est associée avec « l'Echiquier du Pays de Baud » pour décliner le thème « Grain de folie, graine de sagesse » autour des échecs. Différentes animations ont donc été proposées :

- ► Exposition sur le village de Strobëck (Allemagne) où la vie est axée sur le jeu d'échecs depuis presque deux siècles, descriptif de l'histoire du jeu d'échecs, exposition de jeux d'échecs.
- ► Présence d'un échiquier géant qui a fait la joie des petits et des grands;
- ➤ Organisation le 10 novembre d'une simultanée à la salle du Scaouët avec

Kevin TERRIEUX, 3° joueur breton, et Grégoire DESLIAS, 2° benjamin de Bretagne. Ces deux joueurs se sont mesurés respectivement à 36 et 10 joueurs : une première en Bretagne.

Pour terminer l'opération *Lire en fête* : organisation le 15 décembre à la bibliothèque d'un Condy-chess (parties de 10 min, échecs et course) et d'un tournoi de blitz (parties de 5 min).

La bibliothèque municipale souhaite remercier l'association « L'Echiquier du Pays de Baud » pour son implication dans l'organisation des animations proposées.

Les animations à venir...

▶ Actuellement et jusqu'au 23 février, exposition de l'association Callune « Les forêts primaires tropicales ». Exposition présentée aux écoles primaires lors de leur passage à la bibliothèque.

- ▶ Du 3 au 15 Mars, opération « Printemps des poètes », avec exposition chez les commerçants du centre de Baud, de poèmes écrits par les enfants des écoles. Poèmes sur le thème des arbres.
- ▶ Du 25 Mars au 26 Avril, l'Afrique sera à l'honneur avec une exposition prêtée par l'association Nappam Beogo sur le village de Yevedougou au Burkina Faso. Celle-ci sera complétée par la présence d'instruments de musique africains et par une initiation organisée le 19 Avril à la bibliothèque. Cette dernière sera animée par Eric Lohier (professeur de percussions africaines).
- ► Exposition des élèves de Catherine Lavallade (professeur de dessin sur Baud) du 22 Avril au 20 Mai.
- ▶ Reprise des séances de Bébé Bouquine. Séance gratuite et ouverte aux moins de 3 ans accompagnés d'un proche ou d'une assistante maternelle. Comptines, jeux de doigts, raconte -tapis, Kamishibaï et petites histoires courtes sont au programme et permettent aux enfants de découvrir, dès le plus jeune âge, le monde de la lecture et des livres.

Pour tous renseignements concernant ces animations, n'hésitez pas contacter Yolande BROLON au 02 97 51 13 19.



La bibliothèque se situe rue d'Auray derrière la piscine et la caserne des pompiers. Elle possède à ce jour plus de 25 000 livres dont 1600 bandes dessinées, 37 revues, 3000 CD, 200 DVD et plus de 45 000 cartes postales (fonds patrimonial qui forme le cœur du Conservatoire régional de la carte postale).

TARIFS	BIBLIOTHEQUE	MEDIATHEQUE
PRET AUTORISE	6 documents imprimés	6 doc. imprimés + 3 CD+ 1 DVD
ENFANTS - de 18 ans	5 €*	13 €
ADULTES de Baud	9,50 €	19 €
ADULTES hors Baud	13,50 €	25 €

* Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que pour le 3° enfant abonné

Environs 900 abonnés empruntent chaque année un peu plus de 34 000 ouvrages.

Il est possible de consulter sur Internet le catalogue complet de la bibliothèque avec la disponibilité des ouvrages. Ce catalogue est accessible par le site de la mairie de Baud www.mairie-baud.fr.

Bibliothèque municipale de Baud

Rue d¹Auray - 56150 BAUD Tél. 02 97 51 13 19 www.mairie-baud.fr - bm@mairie-baud.fr

Mardi: 13h30 à 17h30 Mercredi: 10h à 12h30 et 14h à 18h Jeudi: 17h à 19h (14h à 19h pendant les vacances)

Samedi: 9h à 12h et 14h à 18h

Groupe d'histoire du Pays de Baud

Décisions du Conseil municipal de Baud

Police des cafés et cabarets

Séance du neuf mai 1852

Le conseil, vu l'importance de la localité et après en avoir mûrement délibéré, a émis le vœu, que l'article 4 qui fixe les heures de fermeture, soit modifié pour la ville de Baud seulement de la manière suivante :

« Pendant la saison d'été, à dix heures du soir, et pendant la saison d'hiver, à neuf heures du soir.

Le conseil a décidé, que chaque soir, aux heures fixées pour la fermeture des lieux publics, le concierge de la mairie annoncera la fermeture par cinquante coups de cloches. »

AD Morbihan, série 3 ES 10

L'auberge le « Lion d'Or » à Baud détruite par un incendie

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 août 1847, présidée par Vincent-Claude Corbel Du Squirio (fils)

« Messieurs, dimanche vingt deux, un fâcheux et douloureux évènement est venu troubler la tranquillité de notre localité, le feu a réduit en cendres, la maison dite « Le Lion D'Or ». Des malheurs en sont survenus, cinq malheureux ont été grièvement blessés. Mais nous avons en outre, à déplorer, la mort du nommé Séveno Guillaume, menuisier, faisant partie de la compagnie des sapeurs-pompiers. Cet homme était tout dévoué à la cause publique, car depuis la création de la

compagnie, il en fit toujours partie. Il laisse après lui, une veuve sans ressources et deux enfants en bas âge. J'ai pensé messieurs qu'une pension annuelle pourrait dédommager cette pauvre veuve de la perte cruelle qu'elle vient de faire. »

L'auberge du Lion d'Or faisait partie des très vielles auberges de Baud. En 1784, elle apparaît sur un plan de la ville. Située, à l'angle de la rue des Fontaines et de la rue Saint-Yves, vis à vis de l'auberge de « Grand'Maison ». La municipalité envisage alors de construire des halles sur son emplacement. Le projet est abandonné car le terrain ne s'y prêtait pas.

Document recueilli aux AD Morbihan par JF Nicolas. Série 3ES 10

La revue du Groupe d'histoire du Pays de Baud

Le second numéro de la revue « Histoire et Patrimoine du Pays de Baud », résultat des recherches des adhérents du Groupe d'histoire, section de l'ACB (Association culturelle de Baud) depuis plusieurs mois, vient de paraître. On y trouvera des articles concernant non seulement les monuments et les lieux particulièrement intéressants mais également les personnages qui ont marqué notre histoire locale ainsi que des faits de société.

Le Groupe d'histoire recherche des documents écrits, des images, photographies concernant :

- Mathurin Martin
- Les écoles
- Les fêtes, manifestations diverses...
- Toute documentation originale

Les documents sont reproduits et restitués rapidement.

Contact: Daniel Cheyrouze au 02 97 39 02 94 ou Jean-François Nicolas au 02 97 39 03 06.

Sommaire :

- Les rues de Baud : Constantin Le Priol
- · La chapelle du Guelhouit en Melrand
- · Le cahier de doléances de Baud
- Le presbytère de Baud et ses dépendances
- Baud hier et aujourd'hui
- Une histoire d'explosifs à Pluméliau
- Visite au château de la Villeneuve-Jacquelot
- Un fait divers à Baud en janvier 1794
- Les calvaires
- L'école communale de filles à Baud au XIXe siècle
- · L'attaque du maquis de Poulmein
- Notice géographique et historique sur la commune de Baud par Mirabel en 1897
- · La photo mystère
- · La Mi-carême de Baud
- Corbel du Squirio

Renseignements ou commandes: Daniel Cheyrouze, tél. 02 97 39 02 94, Josiane Laurent, tél. 02 97 39 50 59 ou Jean-François Nicolas, tél. 02 97 51 03 06. La revue est également

en vente au STUDIO YANN, rue Saint

Pays de Baud

Histoire et patrimoine

Flad nec li Revierse

N°2 2008 5 €

Associations

Bouger, c'est la santé!

Samedi 24 Mai 2008, les clubs aquatiques de Baud organisent, en association avec la Ligue Contre le Cancer du Morbihan, l'action "Bouger, c'est la Santé".

L'objectif est de réunir un maximum de participants de la commune et intercommunalité, jeunes et moins jeunes, sportifs ou non, autour de ce thème, à la piscine intercommunale de Baud. Il sera possible de découvrir diverses disciplines aquatiques et de les pratiquer pour un euro symbolique.

La somme sera reversée à la Ligue Contre le Cancer. Une urne sera installée à la piscine pour vos dons.

Le programme est le suivant :

> de 10 h à 12 h : l'Aqua-club baldivien proposera du tir sur cible, à partir de 12 ans.

de 12 h à 18 h : Baud-natation organisera un 6h de natation, à partir de 8 ans.

> de 14 h à 17 h: le Cercle des nageurs et palmeurs de Baud proposera des démonstrations et essais de nage avec monopalme, à partir de 8 ans. > de 14 h à 17 h : l'Aqua-club baldivien effectuera des baptêmes de plongée, à partir de 8 ans.

Seules les personnes sachant nager, et de plus de 8 ans pourront accéder au bassin, pour des raisons de sécurité

Nous comptons sur votre présence pour simplement aider au déroulement de la journée, ou pour participer activement aux activités, dans la convivialité, afin de récolter un maximum de dons, pour la lutte contre le cancer. D'avance, merci.

Club des Amis

Le Club des Amis se réunit tous les mercredis après-midi au centre social rue de Pont-Augan, salle A, de 14 h à 17 h 30. A cette occasion, nos plus anciens sont toujours présents et occupent agréablement l'après-midi avec divers jeux, cartes, boules quand le temps le permet, mini loto une fois par mois.

Les plus jeunes organisent trois bals par an, en février, septembre et décembre, et vont danser tous les dimanches dans les communes environnantes. Des sorties d'une journée sont également prévues en car dans la région, et un voyage d'une semaine environ en fonction des choix des participants.



Les anciens du club des Amis

Nouveaux retraités n'attendez pas qu'il soit trop tard pour nous rejoindre pour participer dans la joie aux activités du Club des Amis. La cotisation annuelle a été fixée à 12 €.

Renseignements au 02 97 39 12 48 ou 02 97 51 05 30 ou directement lors des réunions du mercredi au centre social.



Le bureau lors de la dernière assemblée générale

Association Loposcoal

L'Association Loposcoal de Baud (56) repart pour une saison avec de nouveaux concerts. Tous les concerts auront lieu à 21h et seront à 8€ l'entrée.



Les concerts se dérouleront les :

- ► 18/04/2008 : Catherine Pasco (chant) / Hélène Beauguion (flûte traversière) / Mamm'Soaz (conteuse)
- ►23/05/2008: Brou / Hamon / Quimbert (chant)
- ▶13/06/2008: Erwan Hamon (flûte traversière) et Janick Martin (accordéon)
- ▶23/07/2008: Gilles Le Bigot (guitare) et Gerry O'connor (violon)
- ►21/08/2008: Nicolas Quemener (guitare) et Ronan Le Bars (uilleann pipes)

- ► 05/09/2008: Guichen Trio (guitare / accordéon / basse)
- ►03/10/2008: Yao! (Clarinette / Accordéon / Guitare)

Concernant les activités de l' association, il est à noter également que le concert de Gilles Le Bigot et de Gerry O'Connor le 23 juillet 2008 sera précédé d'un master class (stage de musique) avec ces 2 artistes. Pour une demi journée, le master class se fera sur inscription préalable et au tarif de 30€.

Association Loposcoal: 06 78 22 61 81.

Associations

Echiquier du Pays de Baud



Durant le 4^e trimestre 2007, l'Echiquier et la bibliothèque ont présenté des animations échiquéennes qui ont connu un beau succès: exposition, échiquier géant, jeux sur ordinateur, initiation vers les scolaires, parties en simultané, condi-chess et blitz.

A la mi-saison la plupart de nos équipes se portent bien, notre école d'échecs est très fréquentée puisque nous intervenons hebdomadairement dans trois collèges et deux écoles primaires en plus de la séance du mercredi à Baud.

L'entraînement hebdomadaire a lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 18h15 à 20h00 au 1er étage de l'annexe de l'ancien collège Mathurin Martin, rue des écoles.

Contact: Alain Deslias - 02 97 60 95 83 (le soir) - alaindeslias@tele2.fr - http://site.voila.fr/baudechecs.

Avenir Cycliste

L'avenir cycliste du Pays de Baud, est reparti pour la saison 2008 avec 115 licenciés cyclistes, plus d'une trentaine de coureurs à pied, des bénévoles adhérents. Au programme 2008 du club figurent de nombreuses épreuves départementales et régionales, parfois de haut niveau.

Dans les faits marquants de l'année passée, nous signalerons :

- ▶En cyclo-cross, les titres de champions du Morbihan et de Bretagne pour Christophe Balannec en junior et Matthieu Boulo en espoir, leur participation au Championnat de France de Ponchâteau avec notamment la 9^e place pour Boulo.
- ▶Des titres de champion du Morbihan Route pour Annaëlle Clerc, Sébastien Cadoret et Jean François Guillaume (dame, minime, junior)
- ▶Des titres sur piste également pour Joan Le Ny en course aux points et vitesse minime, Benjamin Jégat, vitesse cadet.
- ▶Romain Guillou, de nombreuses victoires en cadet dont 2 épreuves du challenge interrégional.

▶Les coureurs juniors se sont distingués sur les épreuves fédérales. Ils ont obtenu des sélections en équipe départementale, régionale. Deux d'entre eux ont disputé le Paris-Roubaix.

- ▶L'Ecole de vélo obtient la 3^e place aux championnats du Morbihan et de Bretagne.
- Le Trophée du Brassard du Crédit Agricole est remporté par le club, grâce aux performances des coureurs de toutes les catégories confondues.

Renseignements : Robert Guillemot, tél. 02 97 39 13 83 - ac.paysdebaud.free.fr

A noter : le dimanche 15 juin, sur le circuit de Rimaison, l'ACPB organisera le championnat de Bretagne des Pass'Cyclisme (ex-départementaux).

La section « ACPB course à pied » De bons résultats sont obtenus avec la présence de ces compétiteurs sur toutes les courses de la région : foulées, semi-marathon, trails, relais, etc... Chacun se fixe ses objectifs en fonction de son niveau et de sa motivation : l'aspect « convivialité » reste la priorité.

Des entraînements collectifs sont mis en place le week-end en fonction du niveau et des disponibilités de chacun. La section organisera, le 1^{er} mai à Saint-Hilaire en Pluméliau la seconde édition des Foulées (10,5km). Elle a également en projet la création d'un « trail » sur la commune de Baud en 2008 ou en

Renseignements: Yann Texier, tél.: 02 97 51 16 54 - courir.baud.free.fr/spip/.

L'Ecole de cyclisme de l'ACP Baud contribue à l'initiation des enfants à la pratique du cyclisme et s'adresse aux enfants, garçons et filles, de 7 à 14 ans. Les entraînements se font sous forme de jeux d'adresse, de vitesse, de parcours sur route ou en tout terrain. Les pratiquants sont classés par catégorie d'âge. Le montant de la licence est modique : 28 euro.

La reprise, après la période hivernale, se fera le samedi 1^{er} mars à Baud, sur le plateau situé derrière la piscine.

Renseignements : Romain LE DORS, tél. : 02 97 51 12 72.

Baud Billard Club

Crée en 2006, le Baud Billard Club compte actuellement 17 licenciés. Deux équipes évoluent en D2 dans le championnat départemental *Afebas*, et visent au moins la troisième place, voire la montée en D1. L'équipe 1 a passé brillamment le 1^{er} tour en s'imposant sur Quéven par un score sans appel de 9 à 1.

Elle disputera le deuxième tour contre Languidic. Le club est présidé par Jérémy Daniel, assisté de Francois Le Bellour, vice-président ; Julian Evanno, trésorier ; et Carole Bouffaut, secrétaire. Un site Internet est en cours de réalisation.

Renseignements : Jérémy Daniel (barcrêperie le Citron vert) au 0297510362.



Téléthon

TELETHON 7 ET 8 décembre 2007

Baud s'est mobilisé une fois de plus pour le Téléthon. Le temps pluvieux et tempétueux n'a pas permis le bon déroulement des diverses animations, malgré tout, le résultat net des diverses manifestations a permis de déposer à l'AFM 7181,56 euros auquel on peut ajouter 220 euros de dons de particuliers.

Des chiffres en recul par rapport aux années passées, mais qui restent très honorables. Depuis dix ans, c'est plus de 93 000 euros qui ont été versés par les organisateurs baldiviens. La municipalité remercie les associations et leurs bénévoles pour leur générosité et leur mobilisation au profit du téléthon.









Récompenses jeunesse et sport

Le 15 décembre dernier était organisé à la préfecture à Vannes, une cérémonie de remises de diplômes et lettres de félicitations attribuées par Madame le Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports. Certains de nos bénévoles très actifs au sein de nos associations locales se sont vus remettre :

Lettre de félicitations à Romain LE DORS (Avenir cycliste du pays de Baud), Eric LE GALLO (Baud FC) et Jean François PICHON (Baud FC).

Médaille de bronze à Louis LE BRAS (Natation) et René GOASMAT (Baud FC)

Médaille d'argent à Robert GUILLE-MOT (Avenir cycliste du pays de Baud)

Ces distinctions récompensent les personnes de leur engagement bénévole et constant au service des activités de la jeunesse, des associations et clubs sportifs. Les médailles seront remises par le maire lors de l'assemblée générale de l'OMS en juin prochain, ce sera l'occasion de féliciter et de remercier ces bénévoles pour leur dévouement. Aujourd'hui, les asso-



ciations sont des difficultés à trouver des personnes motivées acceptant de donner de leur temps sans attendre de contrepartie financière. Aussi si vous le voulez et si vous le pouvez n'hésitez pas à donner un peu de temps afin de permettre à la vie associative locale de vivre sereinement.

La redevance de modernisation des réseaux de collecte

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a institué une nouvelle redevance dite « redevance de modernisation des réseaux de collecte » qui est applicable aux usagers raccordés à l'assainissement collectif autrement dénommé le tout à l'égout.

Cette redevance qui s'applique sur le volume d'eau facturé figurera sur votre facture d'assainissement à la rubrique « organismes publics – modernisation des réseaux » : son taux est voté annuellement par l'Agence de l'eau (0,16 €/m³ en 2008).

Cette redevance, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, est perçue par la commune, gestionnaire du service public d'assainissement collectif, pour le compte de l'Agence de l'Eau qui est un établissement public chargé d'aider financièrement les collectivités locales, les industriels, les agriculteurs et les associations de protection de la nature et de l'environnement dans la réalisation des actions destinées à la reconquête de la qualité et de la diversité des milieux aquatiques.

Concrètement, il s'agit d'un taux de 0,16 € / m³ facturé, ce qui représente

16 € pour une consommation de 100 m3 correspondant en moyenne à la consommation d'une famille de 4 personnes. Pour information, 196 000 m³ d'eau ont été facturés en 2006 ce qui représenterait une somme de 31 360 € à reverser à l'Agence de l'Eau.

Cette redevance vient compléter la redevance de pollution domestique existant déjà et qui est perçue par le gestionnaire de l'eau potable sur le volume d'eau facturé aux abonnés du service de distribution d'eau potable lequel est géré par la SAUR pour le secteur de BAUD.

Pour protéger notre environnement, pour sauvegarder nos ressources en eau, un effort collectif est nécessaire.

Dans chaque grand bassin hydrographique, une agence de l'eau, établissement public dépendant du ministère chargé de l'écologie, aide les collectivités locales, les industriels, les agriculteurs et les associations de protection de la nature et de l'environnement, à réaliser les actions indispensables à la reconquête de la qualité et de la diversité des milieux aquatiques.











DRGANISMES PUBLICS LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU) MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE (AGEN

- Ces redevances, par mètre cube d'eau, financent les travaux destinés à protéger la qualité des eaux superficielles et souterraines, ainsi que la diversité des milieux aquatiques. Perçues par le gestionnaire de votre service des eaux avec le prix de l'eau, elles sont reversées à l'agence de l'eau.
- la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques fixe le taux maximal de ces redevances et autorise le Comité de bassin (assemblée comprenant des représentants des collectivités locales et des usagers de l'eau) à en définir le taux. Ainsi fin 2007, dans chacun des six grands bassins hydrographiques de métropole et dans chaque département d'outre-mer, les représentants des collectivités locales et des usagers de l'eau ont déterminé les redevances 2008 qui financeront les travaux d'assainissement et d'épuration des eaux usées nécessaires à la protection de l'environnement.
- Le législateur a voulu une répartition équitable de l'effort demandé à tous les usagers de l'eau.

Il a donc fait la distinction entre :

- une redevance au titre de la lutte contre la pollution des eaux, applicable à l'ensemble des abonnés du service des eaux, que les logements soient raccordés à un réseau d'égout ou équipés d'un assainissement individuel (fosse septique et épandage),
- une redevance au titre de la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées applicable aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égout.

Leur versement permettra à l'agence de l'eau de subventionner les travaux nécessaires pour éviter des rejets aux cours d'eau ou au littoral des eaux usées provenant des sanitaires et des divers usages domestiques, ainsi que la construction de stations d'épuration.

L'eau paie l'eau

Association ATES

Association Travail Emploi Solidarité

Vous êtes : particulier - entreprise - collectivité - association - artisan - commerçant...

ATES met à votre disposition des personnes en recherche d'emploi. Plus de souci administratif, ATES s'en charge.

Particuliers : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% du montant de la prestation (pour les emplois familiaux).

Chèques Emploi Service Universels acceptés.

Nos activités :

- ▶ Ménage
- ▶ Repassage
- ▶ Couture
- ▶ Garde d'enfants de + 3 ans
- ▶ Entretien des espaces verts
- ▶ Petite manutention/ petit bricolage
- ▶ Peinture / tapisserie

Un service simple et rapide, pour une heure, une journée ou plus, selon vos besoins.

Nous contacter:

Maison du développement économique

(Communauté de communes du pays de Baud) Chemin de Kermarec 56150 BAUD 02 97 39 10 92 Le mardi et le jeudi

Doublement de l'aide à la cuve

Une aide exceptionnelle de 150 € sera versée aux ménages non imposables, ayant été livré en fioul entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008.

Conditions de versement de l'aide :

 Retirer un formulaire auprès du Trésor public ou sur les sites Internet www.minefe.gouv.fr ou

- www.impots.gouv.fr
- Avoir un avis de non imposition délivré par l'administration fiscale
- Pour les logements individuels : copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 150 €, établie au cours de la période comprise entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008.
- Pour les logements collectifs : un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1^{er} janvier 2008.

Toutes les pièces justificatives doivent parvenir aux trésoreries avant le 30 juin 2008.

Covoiturage

Morbihan - Conseil général

Ce service Internet, gratuit, permet de trouver des partenaires et de se réunir à plusieurs pour se déplacer à moindre frais: aller travailler, partir en week -end ou en vacances ...

www.covoiturage.morbihan.fr



Ce service s'adresse donc :

- aux automobilistes souhaitant partager leurs frais de transports,
- aux personnes sans voiture et/ou éloignées des transports en commun.

Avec le covoiturage, vous pouvez supprimer une voiture du trafic.

Ainsi, vous contribuez à réduire les bouchons, la consommation d'énergie et la pollution !

Deux zones de covoiturages viennent d'être aménagés à Baud : une au pont de Baud près du rond point et l'autre à la gare de Baud, près de l'échangeur.

Une troisième zone sera prochainement disponible près de l'échangeur de Kermestre.

CAPP

Cellule d'Accueil Psychologique de Prévention

Un acte malheureux, un comportement violent, Vous avez la possibilité :

- ►de comprendre votre geste
- ▶ d'éviter une réitération de l'acte
- ►de rompre ce processus
- ► d'échapper à une procédure pénale Une cellule départementale est mise gratuitement et confidentiellement à votre disposition, par le biais d'entretiens individuels avec un professionnel.

Permanences:

Lundi de 14h à 17h Mercredi de 9 h à 12h Mercredi de 14h à 17h Jeudi de 9h à 12h

> LANESTER - PONTIVY PLOERMEL - VANNES

Sur rendez-vous au 02 97 47 66 68

Amélioration de l'Habitat



Dans le domaine du logement et de son environnement, le CHD PACT-ARIM du Morbihan apporte un service d'aide aux personnes. Son but est d'améliorer et d'adapter les logements existants, de réhabiliter le patrimoine bâti et de recycler les bâtiments vacants dans un but locatif. Ces collaborateurs, à la croisée de différents métiers, interviennent dans le conseil habitat, l'action sociale et le secteur du bâtiment, quel que soit le statut du propriétaire.

Maintien à domicile:

Maigré un effort continu pour le maintien à domicile, un besoin croissant

De nombreuses habitations, améliorées à la hâte ou construites dans les années 60, ne correspondent pas aujourd'hui aux normes d'habitabilité pour des personnes vieillissantes ou à mobilité réduite.

Les W.C., les salles de bains, les fermetures extérieures et les accès peu fonctionnels n'incitent pas à rester chez soi. Les solutions en centre d'hébergement collectif reste cependant fort onéreuses pour la plupart des familles. Il existe pourtant des solutions pour assurer le maintien à domicile.

Le CHD PACT ARIM, ALCAT, l'Etat, le Conseil Général, la M.D.A., les caisses de retraite sont des organismes qui assistent les propriétaires, tant aux niveaux administratif que technique et les aident financièrement afin d'améliorer et d'adapter leur logement et ainsi d'assurer un maintien à domicile dans des conditions favorables.

Le locatif à loyer maîtrisé:

Une alternative face à la situation de cherté des logements privés

La crise du logement est toujours présente, y compris dans notre département. De nombreuses personnes vivent dans des logements inconfortables, voire insalubres. On constate par ailleurs une offre parfois pléthorique de logements neufs en locatif, à des prix très élevés pour notre secteur.

Les propriétaires privés peuvent cependant obtenir des aides financières pour rénover leur patrimoine locatif ou convertir des anciens bâtiments en logements.

La condition sine qua non est ensuite de louer à des niveaux de loyer prescrits par l'Etat. Les propriétaires peuvent opter pour le loyer intermédiaire ou le loyer social. Les aides financières (de 20 à 45 % des travaux) et avantages fiscaux (déduction de 30 ou de 45 % des loyers) varient en fonction du financement choisi.

La gestion locative: Un service ciés en main

La gestion de son patrimoine, qui requiert disponibilité, connaissance des lois et des règles locatives, s'avère parfois complexe pour les propriétaires bailleurs.

Le SIRES (Service Immobilier Rural Et Social) a pour but de favoriser l'accès au logement, pour toutes les familles. Créé en 1997, il gère à ce jour plus de 550 logements dans le Morbihan.

Nouveautés:

Les diagnostics immobiliers:

Devenus obligatoires lors des ventes ou des nouvelles mises en location, les diagnostics techniques permettent de connaître l'état et la dangerosité des logements. Ce bilan immobilier, relatif aux matériaux ou aux produits à risque (plomb, amiante, gaz, état parasitaire) ou aux économies d'énergie (DPE) informe l'acquéreur des risques évalués ou de la classification énergétique du logement

Le développement durable:

Une réhabilitation économe, un mode de chauffage alternatif, une consommation d'eau maîtrisée, des matériaux respectueux pour la santé sont devenus des incontournables. Le pôle technique du CHD PACT ARIM répond aux Interrogations durables.

Près de chez vous:



Hennebont: 02.97.36.20.17.

Ploermel: 02.97.74.18.92.

Pontlyy: 02.97.25.46.72.

Vannes: 02.97.40.22.80.

Redon: 02.99.72.55.99.

ELECTIONS MUNICIPALES et CANTONALES du 9 et 16 mars 2008

Les élections municipales et cantonales se dérouleront comme d'habitude à la salle des fêtes du Scaouët mais cette année il y aura 8 bureaux de vote : 4 pour les élections municipales et 4 pour les élections cantonales.

Autre nouveauté instituée par un décret en date du 26 novembre 2007, il vous faudra présenter un titre permettant de justifier de votre identité pour pouvoir voter.

En effet, l'article R. 60 du code électoral (modifié par le décret du 26 novembre 2007) précise désormais que pour les communes de plus de 3 500 habitants, tout électeur doit présenter un titre permettant de justifier de son identité pour pouvoir voter.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en

application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- ▶ Carte nationale d'identité ;
- ▶ Passeport ;
- ► Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- ► Carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie ;
- ► Carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat :
- ► Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires ;
- ▶ Permis de conduire ;
- ▶ Permis de chasser avec photographie.

Ces documents doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte

nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- ► Carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente du pays dont le titulaire possède la nationalité ;
- ▶ Titre de séjour.

En revanche, si la carte électorale n'est pas obligatoire il est fortement conseillé de l'avoir car elle mentionne le numéro de votre bureau de vote et également votre numéro d'ordre sur la liste d'émargement, ce qui facilite les opérations de vote.

Ces arbres qui gênent...

Lors de l'aménagement de la place du marché en 1995, quelques arbres ont été plantés pour apporter un peu de verdure sur la surface bitumée et dallée.

Ces arbres ont beaucoup grandi et nous posent des problèmes que les commerçants riverains n'ont pas manqué de nous signaler.

Les enseignes sont cachées, les troncs des arbres qui grossissent soulèvent les grilles, rendant dangereuse la circulation des piétons sur le trottoir. Plusieurs chutes ont déjà été déplorées.

Lorsque les services techniques ramassent les feuilles, le bruit de leur aspirateur occasionne une gêne pour la banque notamment, puisque les portes de l'établissement sont ouvertes en permanence.

Face à tous ces inconvénients, nous avons été dans l'obligation de prendre une décision qui nous peine :

l'abattage des arbres qui se fera dans quelques semaines avant que les feuilles ne réapparaissent. Les arbres seront remplacés par des jardinières de petits végétaux, afin de maintenir une note de verdure.



Etat ~ civil

Du 24 juin

au 31 décembre 2007

MARIAGES

Le 07 Juillet Le 13 Juillet Le 04 Août Le 11 Août

Le 25 Août
Le 1^{er} Septembre
Le 13 Octobre

MATHIAS sylvain et GEINDRE Aurélie PENHOET Anthony et RAULT Delphine GARREC Anthony et LE MOUEL Sabrina ROYER Laurent et LE FLOCH Marianne LEBRUN Olivier et FISSEUX Karine REDON André et LEHOUX Claudine LE COQ Fabrice et COLLET Julie



NAISSANCES

Le 24 Juin
Le 3 juillet
Le 4 Juillet
Le 6 Juillet
Le 9 Juillet
Le 16 Juillet
Le 29 Juillet
Le 30 Juillet
Le 30 Juillet
Le 30 Juillet
Le 1er Août
Le 21 Août
Le 21 Août
Le 4 Septembre
Le 25 Août
Le 9 Septembre
Le 18 septembre
Le 18 septembre
Le 17 Octobre
Le 25 Octobre
Le 28 Octobre
Le 31 Octobre
Le 31 Octobre
Le 31 Octobre
Le 31 Octobre
Le 5 Novembre
Le 5 Novembre

Le 30 Décembre

CHAUVIN Archibald, le Réléguy DAVID Noah, 4, rue Jean Jaurès LE DU Emilie, 2 bis rue de la mairie VITTOZ Stan, le pont de Baud PASQUE Gurvan, 28 rue Constantin Le Priol HABERSETZER Hugo, 19 rue Saint Yves LE PABIC Guénolé, Botnoche BOILEAU June, Coët er Houarn EMOND Louann, 38 rue Saint Yves COUAPEL Camille, Coët Ligné GOUDROUFFE Lana, Bonalo ALLANO Camille, 4 rue des jonquilles TOLAR Wylson, 3 clos des fontaines LE PABIC Maëlys, 26 bis rue belle aurore MANIC Joris, Kerbras LE DORTZ Jawen, 42 rue du Glévin QUILLERE Tytouan, route de la Chapelle Neuve HARMAND Louenn, Botchosse LE RUYET Enzo, 15 chemin des écureuils LOHEZIC Ethan, 17 résidence des ajoncs d'or HALGAND Malo, Penhouet BOUBLI Noa, Pont Tallec CASSAGNE Emma, 14 rue du Malberh LE DARZ Raphaël, 6 rue des genêts JACOB Axelle, Cranne

DECES

Le 30 Juin

Le 18 Juillet Le 15 Juillet Le 29 Juillet Le 31 Juillet Le 22 Août Le 29 Août Le 1^{er} Septembre Le 5 Septembre Le 12 Septembre Le 22 Septembre Le 27 Septembre Le 4 Octobre Le14 Octobre Le 30 Octobre Le 08 Novembre Le 13 Novembre Le 15 Novembre Le 15 Novembre Le 24 Novembre Le 22 Novembre Le 14 Décembre Le 20 Décembre

LE BOLAY Benoît, Rimaison LE PALLEC Etienne, Bourron GUILLEVIC Marie, 49 rue Saint Yves GIQUEL Marcelle, 44 rue de la libération LE ROCH Louis, 1 rue du Général de Gaulle LE GAL Joseph, 28 rue de la libération CHANONY Joseph, maison de retraite LE TOUMELIN Thérèse, Le Guerné CADIO Eugène, route de Pont-Augan LE CARRER Thérèse, Kermestre HYBOIS Daniel, 9 bis rue de la madeleine LE MANCQ Cécile, 5 rue Jules Ferry FEIJAN Joseph, 4 impasse des pépinières GUILLEVIC Louis, la métairie LE DORTZ Marie, route de Saint Barthélémy PILLET Bernadette, maison de retraite ROBINO Marie, maison de retraite TOURAINE Franck, 3 rue des cyprès LE GUEVEL Marie, Route de Pont-Augan GADIOU Alain, 19 rue belle aurore GUEGAN Jean, Kermestre PENNANEC'H Maurice, 26 route d'Auray LE PEN Henri, 19 rue du Glévin BLAYO Benjamin, 6 rue pasteur

Février

Don du sang - Salle du Scaouët - 14h30 à 18h30 Don du sang - Salle du Scaouët - 8h30 à 12h30 Vendredi 1e Samedi 2

Concert Communauté de communes Soirée cabaret de l'école de musique - salle du S Bal à papa Club des amis - salle du Scaouët Loto Baud FC - Salle du Scaouët

Dimanche 17

Dimanche 24

Mars

Samedi 1el

Fest noz du comité de soutien de l'école Diwan Elections municipales et cantonales 1^{et} tour Elections municipales et cantonales 2^e tour Dimanche 9 Dimanche 16 Dimanche 16 Circuit du Morbihan - Trophée Jean Floc'h

Repas dansant du Baud Locminé Hand ball - Salle du Samedi 29

Scaouët

Avril

Loto Baud FC - Salle du Scaouët Dimanche 6 Concert - chapelle de Loposcoal Vendredi 18 Dimanche 20 Foire aux plantes au Scaouët

Mai

Demi-finales et finales de la coupe du Morbihan Jeudi 1er

de basket ball au Scaouët

Loto de l'OGEC de St Barthélémy au Scaouët Dimanche 4

Jeudi 8 Repas UNC

Tournoi des jeunes Baud Football Club - complexe sportif Jeudi 8

Dimanche 11 Salon de la carte postale

Don du sang - Salle du Scaouët - 14h30 à 18h30 Don du sang - Salle du Scaouët - 8h30 à 12h30 Concert - chapelle de Loposcoal Fête des APEL salle du Scaouët Vendredi 16 Samedi 17

Vendredi 23 Samedi 24 Open d'échecs au Scaouët Fête de la bière - Salle du Scaouët Nager à contre cancer - piscine de Baud Dimanche 25

Samedi 31

Samedi 31

Juin

Concert - chapelle de Loposcoal Vendredi 13

Course cycliste à Rimaison Dimanche 15

Vendredi 20 Fête de la musique

Kermesse des amis des écoles publiques Samedi 21

Dimanche 29 44e fête de l'Evel- troc et puces - concours de boules

Juillet

Moules frites par le Baud FC au Scaouët Dimanche 13

Feu d'artifice - terrain de sports Dimanche 13 Bal populaire - champ de foire Dimanche 13 Lundi 14 Concours de boules au Scaouët

Lundi 14 Course cycliste

Vendredi 23 Concert - chapelle de Loposcoal

1er Semestre 2008







